



EGPX ex ADS

INAPTITUDE MÉDICALE



UNE NOUVELLE VICTOIRE ALLIANCE PN

Après 7 années comme cadet puis adjoint de sécurité, notre collègue ADS de Limoges, titulaire du concours gardien de la paix, était exclu au moment de son intégration en tant qu'EGPX pour raison médicale. Il choisissait ALLIANCE PN pour défendre au mieux ses intérêts face à cette injustice.

Par courrier du 25 novembre 2020, je vous informais que le médecin inspecteur régional de la police nationale vous avait déclaré inapte à l'emploi de gardien de la paix lors de votre visite médicale d'aptitude du 16 septembre 2020, décision qui avait été confirmée le 22 octobre 2020 par le docteur [REDACTED], médecin chef adjoint de la police nationale.



Après 5 mois de travail, ALLIANCE et son référent médical pour la Nouvelle Aquitaine obtiennent son aptitude à l'emploi de gardien de la paix



Au vu des éléments complémentaires envoyés par courrier le 07 avril 2021 et après examen de votre dossier médical, je vous informe que le comité médical vous a définitivement déclaré apte à l'emploi de gardien de la paix.



**Apte pour 7 ans comme cadet et ADS, mais pas pour être GPX !?
UNE INJUSTICE RÉPARÉE PAR ALLIANCE PN.**

*ALLIANCE PN, la défense de ses adhérents,
JUSQU'AU BOUT !!*



ALLIANCE POLICE NATIONALE

RENOUVEAU DÉTERMINATION EXIGENCE

Le Bureau Régional Nouvelle-Aquitaine



29 Juin 2021